

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 38 (1893)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pleines de vérités, de dures vérités, pas nouvelles assurément, mais avec de nouvelles et solides démonstrations. Il condamne nettement toutes les nombreuses fortifications actuelles de l'Europe — que nous étions naguère si pressés d'imiter. « Aucune d'entre elles, » dit-il, n'est à la hauteur des moyens d'attaque modernes; aucune, » en cas de guerre, n'est assez forte pour résister au feu. »

En effet, la puissance de l'attaque, surtout depuis l'entrée en scène, dès 1885-1886, des explosifs d'éclatement et de la poudre sans fumée, surpasse la résistance de toutes les fortifications, soit de terre, soit de muraille, soit de fer, y compris celle du « grand fort cuirassé » tout récent, de la fameuse tourelle blindée.

Toute cette grosse machinerie attachée à la glèbe, avec ses servants, doit être remplacée, dit l'auteur, par un matériel mobile, propre à former un front cuirassé soit permanent, soit provisoire, soit improvisé. La question de savoir quels sont les éléments de ce front cuirassé, quels seront les calibres et les genres d'affûts blindés à employer, quelles sont les meilleures conditions de construction et d'installation des tourelles restreintes formant le front de cuirassement, tout cela est donné en détail dans la seconde brochure sous cinq chapitres accompagnés d'excellentes planches.

Nous ne pouvons que recommander cette intéressante publication aux officiers studieux et amis de problèmes sérieux en matière d'organisation et d'emploi tactique des forces militaires.

---

*Zur Psychologie des grossen Krieges*, von C. von B.-K. — II. Ein Krieg ohne Chancen. — Vienne et Leipzig 1893. Wilhelm Braumüller. 1 vol. de 390 pages, avec 3 cartes.

Ce beau volume fait suite à un premier du même titre général, qui traitait d'*Arcole*. Celui-ci s'occupe de la campagne de 1806-1807, notamment de la bataille d'*Iena*. Il est édifié sur les meilleures bases fournies par 28 sources tant allemandes que françaises, loyalement indiquées en tête de l'ouvrage, et parmi lesquelles nous remarquons les livres connus du commandant français Foucart, du colonel prussien v. Hœpfner, du comte York v. Wartenbourg, du colonel autrichien Rheinländer, outre quelques œuvres ou collections générales.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

Un nouveau projet pour les cours de répétition alternatifs de corps d'armée pour les années 1893 à 99, est déposé au département militaire fédéral. Le voici :

1893, 2<sup>e</sup> corps, division III contre division V. — 1894, 4<sup>e</sup> corps, division IV contre division VIII. 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps, écoles de tir. — 1895, 1<sup>er</sup> corps contre le 3<sup>e</sup> corps, 4<sup>e</sup> écoles de tir. — 1896, 2<sup>e</sup> corps contre

le 4<sup>e</sup>. — 1897, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> corps, cours de répétition de bataillon et de régiment. — 1898, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps, cours de répétition de bataillon et régiment. — 1899, 1<sup>er</sup> contre le 3<sup>e</sup> corps, etc.

D'après ce projet, le nombre des divisions réunies serait le suivant :  
1893 : 2. 1894 : 2. 1895 : 4. 1896 : 4. 1897 : —. 1898 : —. 1899 : 4.

Nanti du projet ci-dessus modifiant les cours de répétition de l'infanterie pour 1894 et les années suivantes par l'introduction de cours de tir au nouveau fusil, le Conseil fédéral, par motifs d'économie, a supprimé ces cours de tir et n'a pas résolu la question de savoir s'il y aurait à l'avenir régulièrement des manœuvres de corps d'armée contre corps d'armée.

La landwehr ne serait pas appelée à des cours de répétition en 1894, mais on appellerait aux cours de 1894 les douze classes de l'élite.

La rotation s'établirait dès lors comme suit :

1<sup>er</sup> corps : Manœuvres de corps d'armée en 1895.

II<sup>e</sup> corps (divisions III et V) : cours de bataillon et de régiment en 1895.

III<sup>e</sup> corps (divisions VI et VII) : cours de bataillon et de régiment en 1894, manœuvres de corps d'armée en 1896.

IV<sup>e</sup> corps (divisions IV et VIII) : manœuvres de corps d'armée en 1894, cours de bataillon et de régiment en 1896.

---

Une assemblée de délégués de la Société suisse d'artillerie était convoquée par le comité central pour dimanche 5 novembre, à 10 1/2 h. du matin, à l'hôtel du St-Gothard, à Zurich. Cette assemblée s'est occupée principalement des concours à primes et de la fête de 1894. Le comité central — on sait qu'il siège à Bienne — annonce en outre aux membres de la société qu'il a reçu deux nouvelles sections dans la société, celles de St-Gall et de St-Imier.

---

Le Conseil fédéral a nommé instructeurs d'infanterie de 1<sup>re</sup> classe :  
M. Franz de Werra, capitaine, de et à Sion, promu en même temps au grade de major d'infanterie.

M. Théodore Herrenschand, capitaine d'état-major, de Morat, à Berne.

M. Frédéric Egger, capitaine, de Roggwyl, à Lucerne.

---

**Berne.** — Samedi 4 novembre, la compagnie de guides n° 9, commandant 1<sup>er</sup> lieutenant Ad. Mercier, faisant aux environs de Berne un exercice de service de sûreté, a reçu, pendant la manœuvre, la nouvelle inopinée que le pont sur l'Aar à Neubruck avait été détruit par l'ennemi. La compagnie n'hésita pas, pour accomplir sa tâche, à passer la rivière à la nage.

La traversée s'effectua rapidement et sans accident, à une centaine de mètres en aval du pont.

**Uri.** — Andermatt, 3 novembre. Le bataillon uranais de landwehr n° 87 passe actuellement son cours de répétition à Airolo; il ne comprend guère plus d'une centaine d'hommes. Cette troupe a entrepris hier une excursion qui, en raison de la saison avancée, présentait les plus graves difficultés.

Le bataillon 87 a gravi les cimes du Poncione-di-Lagheti et du Pusmeda, hautes de 2528 et de 2618 mètres, a franchi le Sellapas (2744 mètres), est descendu dans l'Unteralpthal et est arrivé enfin à Andermatt après 10 heures de marche par la neige et le brouillard. Il n'y a pas eu de trainard.

**Vaud.** — Samedi 4 novembre, les derniers honneurs ont été pieusement rendus au capitaine François-Charles-Emmanuel de Gumoëns qui vient de s'éteindre à Lausanne à l'âge de 64 ans, après une longue maladie.

Il appartenait à une famille essentiellement militaire dont plusieurs membres occupèrent de hauts grades au service étranger. Citons entre autres le général-brigadier Jacques-François de Gumoëns (1667-1729) qui se signala par sa bravoure à Malplaquet; le colonel Georges de Gumoëns (1671-1737) qui prit part à la bataille d'Oudenarde, où sa belle conduite lui mérita les éloges du prince Eugène de Savoie; le colonel Sigismond-Emmanuel de Gumoëns (1753-1798) qui combattit contre les Français à la Neueneck et fut massacré par des dragons bernois, dans le désordre de la retraite près du pont de Guminem; enfin mentionnons le colonel Emmanuel-Frédéric-Nicolas de Gumoëns (1790-1832) qui succomba en héros au siège d'Anvers.

Fidèle aux traditions de sa race, François-Charles-Emmanuel de Gumoëns, dont le père avait servi dans l'armée anglaise, se vouait aussi à la carrière des armes; né en 1829, il fit ses études au collège cantonal de Lausanne, où il se distinguait par son entrain aux exercices militaires de cadet, surtout comme tambour et caporal; il entra, sauf erreur, en 1846, au service de Naples, où son frère aîné, Aloys de Gumoëns, l'avait précédé. On sait comment, après l'émeute des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> régiments suisses (6 et 7 juillet 1859) dont un changement de drapeaux avait été l'occasion, les capitulations militaires conclues entre quelques cantons et le roi des Deux-Siciles prirent fin. L'infortuné monarque, mal conseillé par ses ministres, licencia ses braves troupes précisément au moment où l'armée piémontaise se préparait à envahir ses Etats.

Le capitaine Emmanuel de Gumoëns remplissait au IV<sup>e</sup> régiment les fonctions de grand-juge; il eut en cette qualité à interroger les soldats arrêtés le 8 juillet et constata que plusieurs d'entre eux étaient porteurs de pièces d'or étrangères, indice certain des moyens de corruption auxquels avaient eu recours les adversaires du roi de Naples pour fomenter la rébellion dans les rangs de la troupe.

Une fois le licenciement ordonné, une partie des soldats des anciens régiments suisses s'enrôlèrent dans l'armée napolitaine et contribuèrent à la formation d'une brigade étrangère, placée sous le commandement du général von Mechel; ce fut le cas notamment du capitaine Fevot, bien connu jadis à Lausanne, et qui, après une vie agitée, mourut de la mort des braves au passage du Garagliano, le 3 novembre 1860. La plupart des Suisses au service de Naples, et avec eux Emmanuel de Gumoëns, revinrent dans leur patrie. L'esprit chevaleres-

resque dont les militaires suisses ont donné tant de preuves devait cependant survivre aux événements déplorables dont les rues de Naples avaient été le théâtre en juillet 1859. Deux officiers vaudois, le capitaine Emmanuel de Gumoëns et le lieutenant Auguste de Loriol, en apprenant les périls que courait le roi François II, allèrent spontanément le rejoindre à Gaëte et mirent gratuitement leur épée à son service. Cet acte de dévouement à une cause désespérée toucha profondément le jeune et infortuné monarque, qui récompensa ces deux officiers en faisant porter leurs noms à l'ordre du jour de l'armée napolitaine, le 14 septembre 1860. Le brevet qui constate cet ordre du jour est signé par le lieutenant général Casella, dernier ministre de la guerre du dernier roi des Deux-Siciles, et par le maréchal de camp Sigrist, commandant de la place de Gaëte.

B. v. M.

**France.** — La grande morale des brillantes fêtes franco-russes qui viennent de se terminer paraît se résumer dans les deux télégrammes pacifiques ci-après :

TOULON, 28 octobre. — Hier soir, au dîner de la préfecture maritime, M. Carnot a porté le toast suivant :

« Après les manifestations si spontanées, si cordiales, si loyalement pacifiques, auxquelles ont donné lieu en Russie et en France, les visites de Cronstadt et de Toulon, j'ai à cœur de remercier la marine russe et la marine française, que je réunis dans un même souhait de bonheur, d'avoir dignement rempli leur noble mission en servant de trait d'union aux sympathies des deux peuples.

» A la santé que j'ai l'honneur de porter à LL. MM. l'empereur Alexandre et l'impératrice de Russie, je joins un toast qui répond aux vœux de tous : A l'unité des deux grandes nations, et, par elle, à la paix du monde. »

TOULON, 27 octobre. — Au moment de son départ pour Paris, M. Carnot a reçu de Ga.china, près de St-Petersbourg, le télégramme suivant de l'empereur de Russie :

« Au moment où l'escadre russe quitte la France, il me tient à cœur de vous exprimer combien je suis touché et reconnaissant de l'accueil chaleureux et splendide que mes marins ont trouvé partout sur le sol français.

» Ces témoignages de sympathie, qui se sont manifestés avec tant d'éloquence, seront un nouveau lien ajouté à ceux qui unissent déjà nos deux pays et contribueront, je l'espère, à l'affermissement de la paix générale, objet de nos efforts et de nos vœux les plus constants.»

ALEXANDRE.

— Un intéressant essai d'hivernage sera fait cet hiver, à 3,000 mètres d'altitude, dans les neiges du mont Cenis.

Lundi 25 septembre, un détachement de troupes alpines, composé de vingt-deux hommes du 3<sup>e</sup> groupe, s'est installé dans le cantonnement sous le commandement du lieutenant Rochefrette, du 97<sup>e</sup> de ligne. Le poste, perpendiculaire au tunnel du mont Cenis, entre Modane et Bardonnèche, est situé à une portée de fusil de la frontière, dans un col très rigoureux.

Les approvisionnements sont achevés. Un fil téléphonique relie le poste à la station de Modane.

**Espagne.** — Ce pays vient d'être frappé de deux tristes occasions de constater la terrible puissance des nouveaux explosifs : à Santander, le steamer *Machichaco* chargé de caisses de dynamite a sauté et détruit en grande partie cette ville; on compte plus de deux mille victimes; le lendemain à Barcelone une bombe jetée du paradis au parterre du grand théâtre, a tué 22 personnes, une autre bombe, tombée sur les genoux d'une dame, n'a pas éclaté.

**Russie.** — Pour compléter la notice, publiée dans notre numéro de janvier dernier, sur l'âge des généraux russes, nous traduisons du journal militaire russe le « *Rasviedschik* », n° 151, les indications ci-après sur le nombre, la répartition, etc., des généraux actuels de l'armée russe :

*Nombre total*

y compris la réserve, les services administratifs et civils, les établissements d'instruction, etc.

Généraux	100
Gén.-lieut.	309
Gén.-major	755
TOTAL	1,164

De ce nombre 40 généraux et 5 gén.-lieut. portent le titre de « général-aide de camp. »

*Répartition.*

	Garde											
	Infanterie	Cavalerie	Infanterie	Cavalerie	Artillerie	Etat-major général	Génie	Ecoles	Tribunaux	Cosaques	Topographes	Gendarmerie
Généraux	13	13	18	6	16	24	6	—	1	3	—	—
Gén.-lieut.	18	9	77	32	60	69	22	—	7	15	—	—
Gén.-major	28	26	163	75	149	108	64	19	53	48	1	21
	59	48	258	113	225	201	92	19	61	66	1	21

*Instruction reçue.*

	Académie milit.						
	De l'état-major	Juridique	D'artillerie	Du génie	Ecoles militaires	Ecoles civiles	
Généraux	21	—	9	4	60	6	Au sujet de 19 on n'a pas de renseignements.
Gén.-lieut.	104	4	29	19	133	20	
Gén.-major	175	36	66	54	283	122	
	300	40	104	77	476	148	

*Participation aux campagnes.*

	Participés	Blessés	Contusionnés
Généraux	90	12	8
Gén.-lieutenant	266	27	14
Gén.-major	560	142	20
	916	181	42

*Religion.*

	Russes	Protestants	Catholiques	Mahométans	Arméniens
Généraux	75	21	3	—	1
Gén.-lieut.	232	53	19	1	4
Gén.-major	607	98	41	6	3
	914	172	53	7	8
	Généraux	Gén.-lieut.	Gén.-Major	TOTAL	
Mariés	89	276	656	1,021	
Non mariés	11	33	99	143	

**Italie.** — Le général Cosenz, chef d'état-major de l'armée italienne, est mis à la retraite sur sa demande ; il est remplacé par le général Primerano, commandant le corps d'armée de Milan.

— Le concours international organisé par le roi et la reine d'Italie, en vue d'améliorer le transport des blessés en temps de guerre, vient de se terminer à Rome.

Sur 64 concurrents, 6 ont reçu un prix en argent avec diplôme et 12 une médaille. M. le Dr L. Frœlich, médecin chef de la division du Gothard, à Genève, bien connu de nos lecteurs suisses, a reçu un prix de 2000 francs pour son brancard de montagne.

— La visite de la flotte britannique de l'amiral Seymour à Tarente et à la Spezzia et l'accueil enthousiaste qui lui a été fait par les autorités et les populations ont notablement accru les bonnes relations déjà existantes entre les gouvernements de Rome et de Londres.

**Etats-Unis.** — La commission chargée d'étudier la question d'un nouveau fusil pour la marine conclut à l'adoption d'un fusil de 6<sup>mm</sup>. C'est, croyons-nous, le plus petit calibre de fusil de guerre admis jusqu'à ce jour.

Le rapport contient des tables comparatives des résultats obtenus avec le Krag-Jorgensen de 7,5<sup>mm</sup>, récemment adopté pour l'armée et le Mannlicher de 6,5<sup>mm</sup>. Ces chiffres montrent clairement la supériorité balistique du petit calibre. Cette supériorité augmente en raison inverse du diamètre du calibre et la commission conclut à l'adoption du plus petit calibre possible.

D'après le rapport les fusils de 5<sup>mm</sup> demandent un tel soin dans le choix des matériaux et de la fabrication que le prix de revient est excessif ; le calibre de 6<sup>mm</sup> est donc celui auquel la commission s'arrête. — Le département de la marine va inviter les inventeurs à soumettre des modèles de système de fermeture et de répétition pour essais comparatifs. Le canon et la munition seront fournis par les ateliers du gouvernement.

La décision de la commission navale cause une certaine dissatisfaction dans les cercles militaires, où l'on voudrait faire adopter à la marine le fusil Krag-Jorgensen. L'opinion des experts militaires semble être que le choc d'une balle de 5 ou 6<sup>mm</sup> n'est pas suffisant pour arrêter une charge de cavalerie et que par conséquent la supériorité balistique du petit calibre n'est qu'apparente.